

LE DÉPART

Quiconque réside à l'étranger pendant une longue période de temps doit s'accommoder du traumatisme causé, entre autres, par la rupture (quoique temporaire) des liens physiques avec les parents, les amis et les voisins; la perte des régimes de soutien familiaux sur le plan de l'éducation, des loisirs, des soins de santé, des activités culturelles et de l'emploi du conjoint; l'abandon de tout ce qui était familial; et enfin, la persistance des doutes au sujet de l'opportunité du déménagement.

Pour empêcher cette perturbation de se transformer en une série interminable de crises, deux qualités s'imposent: la patience et le sens de l'humour. La patience est votre principal atout pour ne pas capituler devant les contretemps, les longues lignes d'attente, les vols interminables, le chaos et le tumulte, le séjour à l'hôtel, le personnel incompréhensif, les domestiques inconnus et les attentes irréalistes de votre famille. Le sens de l'humour vous permet de rire de vos faiblesses et de celles des autres et de convertir les crises en anecdotes qui s'ajouteront au répertoire de votre famille.

L'un des avantages du départ est que tous les membres de la famille vont du connu à l'inconnu... et dans la même galère. Ils ont l'occasion de se pencher ensemble sur leur environnement, de partager les péripéties captivantes de cette merveilleuse aventure, de se soutenir les uns les autres et de forger les liens familiaux qui enrichiront leur avenir. Homo sapiens est un animal sociable, et les études sur la longévité donnent à penser que nous nous épanouissons le mieux dans un environnement protecteur et rassurant. Or, la perméabilité qui caractérise le service extérieur semblerait créer un environnement hostile et menaçant. Que ce ne soit pas le cas nous fait honneur en tant qu'espèce et en tant qu'individus.

i. Le déracinement

L'enthousiasme et l'anxiété se partagent plus ou moins également les moments qui précèdent le départ. Au cours des mois de transition, le **Guide des fonctionnaires du service extérieur** doit être votre compagnon perpétuel, votre livre de chevet; en outre, il sera utile de consulter au besoin les **Directives du service extérieur (DSE)** pour les détails qui concernent la composition et les besoins particuliers de votre famille. Les DSE peuvent vous renseigner sur tout ce à quoi votre affectation vous donne droit; obtenez-en une copie et photocopiez les sections qui sont importantes pour vous. Lorsque vous avez des doutes, consultez le Centre d'affectation pour obtenir une liste des centres chargés des différents sujets tels que la réinstallation, les programmes d'enseignement, les voyages pour réunion de famille et les congés du service extérieur.

Outre les informations que vous devriez connaître, le **Guide des fonctionnaires du service extérieur** renferme diverses listes qui vous permettent d'organiser votre déménagement. Commencez à le consulter dès les premières étapes d'exécution des formalités d'affectation et